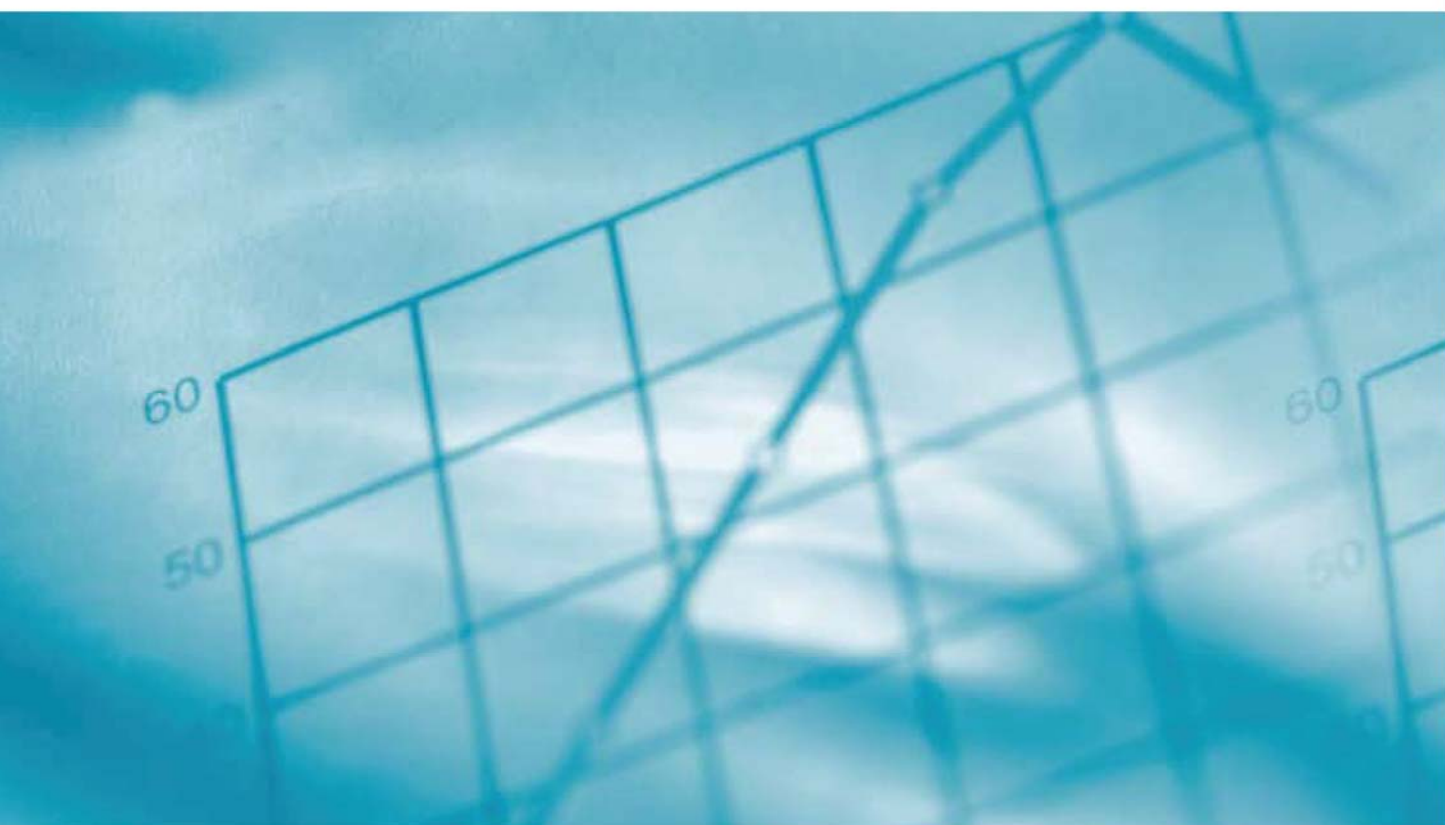


Statistiques sur les affections vertébrales

2005-2008



Ce document a été préparé par le Service de la statistique,
Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information

Directrice de la comptabilité et de la gestion de l'information

Danielle Lamarche

Chef du Service de la statistique

France Veilleux

Responsable du projet et réalisation

Julie Provencher

Collaboration

Pierre Boucher

Impression

Imprimerie de la CSST

Conception de la page couverture

Annie Perreault, Direction des communications

Le contenu peut être reproduit en tout ou en partie,
à condition que la source en soit mentionnée.

Pour tout renseignement sur le contenu, s'adresser à
la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information
Commission de la santé et de la sécurité du travail
524, rue Bourdages
C. P. 1200, terminus postal
Québec (Québec)
G1K 7E2

La forme masculine utilisée dans ce document désigne
aussi bien les femmes que les hommes.

© Commission de la santé et de la sécurité
du travail du Québec
Dépôt légal – 3^e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-550-56793-6

Table des matières

Liste des tableaux -----	4
Introduction -----	5
1. Population étudiée -----	6
2. Faits saillants -----	8
3. Tableaux statistiques -----	12
4. Annexe -----	27

Liste des tableaux

Tableau 1	Affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion.....	13
Tableau 2	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion.....	15
Tableau 3	Montant moyen d'indemnisation des affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion.....	17
Tableau 4	Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon le secteur d'activité économique.....	19
Tableau 5	Affections vertébrales selon l'agent causal de la lésion et le genre d'accident ou d'exposition.....	20
Tableau 6	Affections vertébrales selon l'âge et le sexe.....	22
Tableau 7	Fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon l'âge et le sexe.....	22
Tableau 8	Affections vertébrales selon la profession et le sexe.....	23
Tableau 9	Fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la profession et le sexe.....	24
Tableau 10	Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la durée d'indemnisation (en jours).....	25
Tableau 11	Montants versés en IRR pour les affections vertébrales et fréquence relative des montants pour les affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la durée d'indemnisation (en jours).....	25
Tableau 12	Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales et de l'ensemble des lésions professionnelles.....	26
Tableau 13	Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon le nombre de rechutes.....	26

Introduction

L'affection vertébrale a mauvaise réputation: beaucoup de travailleurs en souffrent et ces dossiers coûtent très cher à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). En effet, 25 274 lésions professionnelles ont été indemnisées à cause d'une affection vertébrale professionnelle survenue au cours de l'année 2008. De plus, la CSST estime à quelque 540,5 millions de \$ les sommes déboursées durant l'année financière 2008 pour les affections vertébrales (affections vertébrales des années précédentes et encore actives ainsi que celles de l'année courante).

Ce document est donc né d'un besoin grandissant de statistiques diverses ayant un même objet: les affections vertébrales. En effet, chaque année bon nombre de gens provenant des groupes de recherches, des syndicats, du patronat ou des médias demandent des statistiques sur cette lésion professionnelle, souvent qualifiée de mal du siècle.

Ce document vise principalement à assurer une bonne qualité et une uniformité des informations transmises aux diverses personnes s'intéressant à ce sujet. Par la même occasion, il permettra de réduire le temps nécessaire pour répondre aux diverses questions.

Plusieurs informations sont comprises dans ce document. Plus précisément, il contient, dans une première partie, la description de la population étudiée. Les faits saillants résumant les données statistiques forment la deuxième partie. Quant à la troisième et dernière partie, elle consiste en une série de 13 tableaux statistiques desquels ont été tirés les faits saillants. Une annexe technique a été ajoutée pour préciser certains détails concernant le choix de la population étudiée.

Nous espérons que ce document permettra une meilleure connaissance des affections vertébrales survenues au travail entre 2005 et 2008 et qu'il répondra à la majorité des questions posées.

1. Population étudiée

QUELQUES STATISTIQUES SUR LES AFFECTIONS VERTEBRALES*

Les statistiques présentées dans ce document se rapportent à des dossiers d'affection vertébrale avec **indemnisation**** pour les années 2005 à 2008 et dont le premier épisode (événement à l'origine du dossier) est survenu au cours de ces années.

Les affections vertébrales d'origine professionnelle peuvent être regroupées cliniquement en deux catégories : les affections vertébrales spécifiques et les affections vertébrales non-spécifiques. Dans leur ensemble, les affections vertébrales spécifiques ou non-spécifiques regroupent les réactions physiopathologiques caractérisées par des symptômes tels la douleur avec parfois des problèmes de fonctionnement. Elles s'établissent le plus souvent des suites d'un traumatisme. Les affections vertébrales spécifiques peuvent être la sciatalgie, la hernie discale, la fracture, la luxation et l'arthrose. Les affections vertébrales non-spécifiques peuvent comprendre la cervicalgie, la dorsalgie, la lombalgie, le dérangement intervertébral mineur (DIM), l'entorse, la ligamentite et l'arthrite.

Les codes et leurs regroupements qui permettent de définir statistiquement ces lésions professionnelles sont présentés en annexe.

Le nombre des rechutes, récidives ou aggravations correspond au nombre des événements pour lesquels le travailleur est indemnisé en plus de la lésion d'origine. De plus, la date de la chute, récidive ou aggravation ne dépasse pas le 30 juin de l'année suivant celle de la survenue de l'événement à l'origine du dossier. Ceci vient du fait que les données sont observées au 30 juin de l'année suivant celle de la survenue de la lésion. Évidemment, seuls sont retenus les dossiers avec indemnisation.

* Les termes « affections vertébrales » et « maux de dos » sont considérés comme des synonymes.

** Une affection vertébrale indemnisée est celle pour laquelle des indemnités de remplacement du revenu ou des indemnités pour préjudice corporel ou des indemnités de décès ont été versées au dossier.

Un dossier sera considéré avec indemnisation si au moins un versement en indemnités de remplacement du revenu (I.R.R.) ou en indemnités pour préjudice corporel ou en indemnités de décès est inscrit au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'année de survenue de la lésion. Les données sur les débours en I.R.R. et les nombres de jours d'indemnisation proviennent des fichiers des nombres de jours d'indemnisation. Ces jours d'indemnisation sont calculés à partir d'un algorithme basé sur la base journalière et le montant de l'I.R.R.

Le fait de tronquer l'évolution des dossiers au 30 juin de l'année suivante permet une comparaison des années entre elles, mais ne donne pas le portrait complet de ces lésions professionnelles et de leurs conséquences.

2. Faits saillants

Le nombre d'affections vertébrales s'établit à 25 274 en 2008, pour une diminution de 3,9 % par rapport à l'année 2007. D'ailleurs, leur nombre n'a pas cessé de décroître au cours des quatre années d'observation. Le nombre d'affections vertébrales est passé de 30 140 en 2005, à 28 604 en 2006, à 26 308 en 2007 et finalement à 25 274 en 2008. Pour la période d'observation 2005-2008, la baisse relative du nombre d'affections vertébrales est de 16,1 %. Le nombre des autres lésions professionnelles indemnisées (les affections vertébrales exclues) a décru de 14,7 % au cours des 4 années d'observation. De plus, ces dossiers représentent toujours près de 30 % de l'ensemble des lésions professionnelles avec indemnisation survenues au cours de ces mêmes années.

C'est la région lombaire qui est la plus touchée : elle est affectée dans 60,1 % des cas d'affections vertébrales survenues entre 2005 et 2008.

La nature de la lésion la plus fréquente est l'entorse¹. Elle représente 74,5 % des diagnostics observés au cours de ces quatre années.

En 2008, les travailleurs souffrant d'une entorse au dos ont dû s'absenter de leur travail pour une période moyenne de 51,8 jours. Lorsqu'ils subissent une lésion plus grave, les travailleurs s'absentent de leur travail pour une période moyenne plus longue, soit pour 166,6 jours (plus de 5 mois) s'ils ont une hernie discale et pour 185,0 jours (plus de 6 mois) s'ils ont une fracture.

Entre 2005 et 2008, la durée moyenne d'absence du travail a augmenté de plus de 3 jours. En effet, un travailleur atteint d'une affection vertébrale en 2005 s'absentait de son travail pour une période moyenne de 56,0 jours. Pour les années 2006, 2007 et 2008, cette durée a été respectivement de 55,7 jours, 57,6 jours et 59,4 jours.

Pour une affection vertébrale survenue en 2008, un travailleur reçoit de la CSST des indemnités de remplacement du revenu moyennes de 3 845 \$, soit 643 \$ de plus qu'en 2005.

¹ Cette catégorie de nature inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Les indemnités de remplacement du revenu versées pour 2008 par la CSST varient, comme pour les durées, avec la gravité de la lésion: en moyenne 3 330 \$ dans le cas d'une entorse, 12 308 \$ dans le cas d'une hernie discale et 12 525 \$ pour une fracture.

En 2008, 44,2 % des lésions professionnelles subies par des travailleurs des Services médicaux et sociaux sont des affections vertébrales. De plus, c'est un secteur d'activité économique important puisqu'on y dénombre 5 701 dossiers de cette nature en 2008 soit 22,6 % des affections vertébrales subies cette année.

Les affections vertébrales représentent plus de 30 % du total des lésions professionnelles survenues en 2008 dans chacun des secteurs d'activité économique suivants :

- Services médicaux et sociaux	(44,2 %);
- Industrie du tabac	(36,8 %);
- Commerce	(34,9 %);
- Enseignement et services annexes	(31,8 %);
- Communications, transport d'énergie et autres services publics	(31,1 %).

En termes de fréquence des lésions professionnelles, les secteurs où il y a le plus d'affections vertébrales en 2008 sont :

- Services médicaux et sociaux	(5 701);
- Commerce	(4 456);
- Autres services commerciaux et personnels	(2 446);
- Transport et entreposage	(1 510);
- Bâtiment et travaux publics	(1 506);
- Administration publique	(1 377);
- Industrie des aliments et boissons	(1 070).

À eux seuls, ces sept secteurs représentent 71,5 % des affections vertébrales survenues en 2008.

L'effort excessif est le genre d'accident qui entraîne la plus grande part des affections vertébrales, soit 40,8 % des cas survenus entre 2005 et 2008.

Au cours de la période 2005 à 2008, 64,7 % des affections vertébrales concernent des hommes et cette fréquence relative se maintient d'une année à l'autre malgré une diminution légère mais constante. En effet, cette proportion passe de 66,1 % en 2005 à 63,1 % en 2008.

En 2008, 42,0 % des affections vertébrales sont subies par des hommes ou des femmes² de 35 - 49 ans. Cette proportion est restée stable sur la période 2005-2008, passant de 42,7 % en 2005 à 42,0 % en 2008.

En termes de fréquence, les professions où il y a le plus d'affections vertébrales (elles regroupent 44,8 % des affections vertébrales survenues) en 2008 sont :

- Manutentionnaires	(2 566);
- Infirmières auxiliaires diplômées	(2 215);
- Travailleurs du bâtiment	(1 099);
- Autre personnel médical	(1 057);
- Travailleurs des transports routiers	(1 046);
- Commis-magasiniers, téléphonistes	(1 009);
- Autres travailleurs des services	(863);
- Mécaniciens	(757);
- Personnel enseignant	(715).

En 2008, les professions où il y a le plus d'affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles associées à ces mêmes professions sont :

- Infirmières auxiliaires diplômées	(51,9 %);
- Autre personnel médical	(42,3 %);
- Concierges, travailleurs des services domestiques	(37,1 %);
- Chauffeurs-livreurs	(36,7 %);
- Personnel enseignant	(35,0 %);
- Commis, vendeurs	(35,0 %);

² Il ne s'agit pas d'un taux d'incidence.

- Commis-magasiniers, téléphonistes (34,3 %);
- Autres travailleurs des services (33,4 %);
- Caissiers (32,6 %);
- Travailleurs des transports routiers (30,5 %).

En 2008, 47,6 % des travailleurs souffrant d'une affection vertébrale s'absentent de leur travail durant 2 semaines ou moins. Par contre, 18,3 % s'absentent pour une période excédant 90 jours.

En 2008, au moins une rechute, récurrence ou aggravation était observée dans 218 dossiers (0,9 %) d'affection vertébrale. En 2005, ce nombre était de 373 (1,2 %) cas d'affection vertébrale.

3. Tableaux statistiques

Tableau 1
Affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion

2005

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	36	73	265	1 882	17	9	471	2 753	
Colonne cervico-dorsale	23	44	38	815	1	1	178	1 100	
Colonne dorsale	86	240	301	2 832	29	13	443	3 944	
Colonne dorso-lombaire	25	177	68	1 583	6	3	237	2 099	
Colonne lombaire	113	452	1 306	13 808	45	91	2 279	18 094	
Colonne lombo-sacrée	6	55	129	432	0	34	97	753	
Parties multiples	3	34	7	165	3	3	38	253	
Dos NCA	14	78	215	452	17	27	341	1 144	
Total	306	1 153	2 329	21 969	118	181	4 084	30 140	

2006

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	43	68	220	1 943	14	8	415	2 711	
Colonne cervico-dorsale	13	47	21	819	0	2	179	1 081	
Colonne dorsale	81	208	244	2 896	22	22	404	3 877	
Colonne dorso-lombaire	21	143	56	1 490	1	5	209	1 925	
Colonne lombaire	120	401	1 135	13 520	35	94	1 873	17 178	
Colonne lombo-sacrée	3	61	114	409	0	29	61	677	
Parties multiples	1	20	11	138	2	0	40	212	
Dos NCA	9	71	116	377	19	21	330	943	
Total	291	1 019	1 917	21 592	93	181	3 511	28 604	

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 1
Affections vertébrales selon le siège et la nature de la lésion

2007

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	32	66	155	1 718	13	9	393	2 386	
Colonne cervico-dorsale	15	38	22	792	2	4	160	1 033	
Colonne dorsale	67	190	198	2 519	27	17	375	3 393	
Colonne dorso-lombaire	12	124	53	1 424	4	0	227	1 844	
Colonne lombaire	111	365	962	12 587	39	94	1 813	15 971	
Colonne lombo-sacrée	4	56	88	356	0	24	60	588	
Parties multiples	1	19	4	115	2	1	57	199	
Dos NCA	7	57	132	299	20	35	344	894	
Total	249	915	1 614	19 810	107	184	3 429	26 308	

2008

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	24	55	137	1 790	11	16	409	2 442	
Colonne cervico-dorsale	11	35	30	818	2	1	162	1 059	
Colonne dorsale	44	194	162	2 399	24	13	357	3 193	
Colonne dorso-lombaire	12	106	44	1 339	5	1	231	1 738	
Colonne lombaire	46	356	741	11 689	31	100	2 152	15 115	
Colonne lombo-sacrée	4	37	99	322	1	18	91	572	
Parties multiples	3	21	5	100	2	1	52	184	
Dos NCA	7	51	118	356	14	29	396	971	
Total	151	855	1 336	18 813	90	179	3 850	25 274	

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 2
Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales
selon le siège et la nature de la lésion

2005

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	56,9	29,1	54,7	49,4	163,9	210,7	99,1	59,1	
Colonne cervico-dorsale	94,2	64,0	52,0	61,8	358,0	110,0	92,4	67,5	
Colonne dorsale	35,5	38,9	31,7	34,9	126,9	168,7	71,8	40,2	
Colonne dorso-lombaire	77,5	59,6	46,0	51,2	155,8	38,0	99,6	57,8	
Colonne lombaire	43,7	53,1	55,7	49,5	153,3	171,6	88,2	55,8	
Colonne lombo-sacrée	74,5	51,7	102,7	63,7	0,0	181,7	116,3	81,6	
Parties multiples	47,3	135,9	38,4	84,6	280,7	88,3	124,1	98,1	
Dos NCA	59,8	67,1	59,7	50,1	140,3	198,0	80,5	67,1	
Total	50,9	53,3	55,1	48,8	151,6	175,2	88,8	56,0	

2006

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	64,0	39,3	65,7	48,1	157,6	165,3	88,8	56,7	
Colonne cervico-dorsale	70,2	57,6	60,1	63,1	0,0	263,5	97,6	69,0	
Colonne dorsale	39,0	29,7	47,2	32,7	178,8	113,0	57,1	37,3	
Colonne dorso-lombaire	41,9	60,0	67,5	52,5	44,0	195,2	105,1	59,5	
Colonne lombaire	43,5	44,4	69,6	48,8	140,4	186,1	98,0	56,3	
Colonne lombo-sacrée	88,3	61,2	109,7	64,8	0,0	216,0	144,3	85,7	
Parties multiples	81,0	102,3	90,9	80,9	7,5	0,0	142,4	94,4	
Dos NCA	32,3	40,0	66,8	47,9	153,3	125,2	74,8	62,7	
Total	46,6	45,7	68,5	47,8	150,5	175,4	91,7	55,7	

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 2
Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales
selon le siège et la nature de la lésion

2007

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	30,3	44,9	67,2	53,1	140,3	149,7	85,6	59,6	
Colonne cervico-dorsale	55,8	80,4	59,0	64,4	14,0	166,3	89,7	68,9	
Colonne dorsale	36,9	38,6	38,3	33,7	112,6	143,2	60,7	38,5	
Colonne dorso-lombaire	35,8	45,5	71,1	51,7	162,7	0,0	80,4	55,5	
Colonne lombaire	29,3	48,3	69,1	52,4	166,8	183,0	92,8	58,7	
Colonne lombo-sacrée	95,0	54,8	87,5	74,2	0,0	239,4	110,2	84,9	
Parties multiples	90,0	67,3	60,0	86,8	386,0	325,0	87,7	88,9	
Dos NCA	84,1	47,3	50,9	50,5	154,0	158,7	82,7	69,5	
Total	36,2	47,7	64,6	51,1	148,5	180,8	86,7	57,6	

2008

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Autres natures et non codés	Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie			
Colonne cervicale	18,8	45,5	59,8	56,2	242,5	165,0	84,5	62,1	
Colonne cervico-dorsale	77,5	59,7	49,6	63,2	73,0	224,0	94,8	67,9	
Colonne dorsale	46,3	29,8	40,0	33,9	157,3	125,2	67,1	39,2	
Colonne dorso-lombaire	33,0	54,1	65,4	59,2	355,6	16,0	81,8	62,7	
Colonne lombaire	25,6	52,0	68,4	52,7	185,2	179,0	93,6	60,3	
Colonne lombo-sacrée	49,5	54,8	120,7	61,6	68,0	194,7	138,1	87,7	
Parties multiples	171,7	65,3	71,6	90,8	87,0	220,0	71,2	83,8	
Dos NCA	78,0	29,8	71,2	49,9	162,8	127,4	85,4	69,9	
Total	40,8	46,2	67,7	51,8	185,0	166,6	89,5	59,4	

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 3
Montant moyen d'indemnisation des affections vertébrales
selon le siège et la nature de la lésion

2005

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie	Autres natures et non codés	
Colonne cervicale	3 214 \$	1 675 \$	3 165 \$	2 886 \$	10 516 \$	13 332 \$	5 940 \$	3 487 \$
Colonne cervico-dorsale	4 567 \$	3 647 \$	2 944 \$	3 366 \$	26 784 \$	9 317 \$	5 361 \$	3 737 \$
Colonne dorsale	2 024 \$	1 983 \$	1 891 \$	1 825 \$	8 687 \$	11 703 \$	3 886 \$	2 158 \$
Colonne dorso-lombaire	4 123 \$	3 207 \$	2 524 \$	2 729 \$	7 764 \$	2 665 \$	5 522 \$	3 109 \$
Colonne lombaire	2 465 \$	3 027 \$	3 229 \$	2 824 \$	9 176 \$	11 391 \$	5 172 \$	3 211 \$
Colonne lombo-sacrée	4 320 \$	2 838 \$	6 312 \$	3 661 \$	0 \$	12 795 \$	6 544 \$	4 842 \$
Parties multiples	4 021 \$	7 239 \$	2 301 \$	4 988 \$	19 819 \$	7 334 \$	7 363 \$	5 765 \$
Dos NCA	4 141 \$	4 126 \$	3 516 \$	2 923 \$	9 418 \$	12 322 \$	4 737 \$	3 992 \$
Total	2 851 \$	2 965 \$	3 218 \$	2 749 \$	9 632 \$	11 689 \$	5 166 \$	3 202 \$

2006

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie	Autres natures et non codés	
Colonne cervicale	3 933 \$	2 298 \$	3 614 \$	2 866 \$	9 695 \$	10 212 \$	5 549 \$	3 397 \$
Colonne cervico-dorsale	4 605 \$	4 008 \$	2 983 \$	3 575 \$	0 \$	23 009 \$	5 708 \$	3 984 \$
Colonne dorsale	1 974 \$	1 639 \$	2 391 \$	1 772 \$	12 898 \$	7 680 \$	3 364 \$	2 068 \$
Colonne dorso-lombaire	2 106 \$	3 258 \$	3 113 \$	2 816 \$	4 270 \$	14 858 \$	5 910 \$	3 218 \$
Colonne lombaire	2 698 \$	2 645 \$	4 260 \$	2 853 \$	8 167 \$	12 360 \$	6 000 \$	3 346 \$
Colonne lombo-sacrée	4 938 \$	4 050 \$	7 968 \$	3 723 \$	0 \$	14 385 \$	8 523 \$	5 353 \$
Parties multiples	4 708 \$	5 984 \$	5 245 \$	4 494 \$	165 \$	0 \$	8 970 \$	5 478 \$
Dos NCA	1 550 \$	2 202 \$	3 556 \$	2 740 \$	11 884 \$	9 270 \$	4 268 \$	3 647 \$
Total	2 716 \$	2 684 \$	4 082 \$	2 759 \$	10 031 \$	11 863 \$	5 537 \$	3 266 \$

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 3
Montant moyen d'indemnisation des affections vertébrales
selon le siège et la nature de la lésion

2007

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie	Autres natures et non codés	
Colonne cervicale	1 794 \$	3 348 \$	4 249 \$	3 362 \$	9 864 \$	9 263 \$	5 483 \$	3 805 \$
Colonne cervico-dorsale	3 912 \$	5 103 \$	3 683 \$	3 895 \$	547 \$	13 742 \$	5 436 \$	4 206 \$
Colonne dorsale	1 770 \$	2 229 \$	2 093 \$	1 934 \$	6 862 \$	9 619 \$	3 661 \$	2 226 \$
Colonne dorso-lombaire	1 984 \$	2 784 \$	4 006 \$	2 980 \$	10 343 \$	0 \$	4 859 \$	3 234 \$
Colonne lombaire	1 823 \$	2 837 \$	4 316 \$	3 214 \$	12 010 \$	11 445 \$	5 929 \$	3 638 \$
Colonne lombo-sacrée	6 959 \$	3 161 \$	4 974 \$	4 400 \$	0 \$	15 202 \$	7 263 \$	5 119 \$
Parties multiples	7 092 \$	3 977 \$	4 043 \$	4 931 \$	29 460 \$	32 282 \$	5 314 \$	5 326 \$
Dos NCA	3 477 \$	3 426 \$	3 236 \$	3 050 \$	10 815 \$	10 904 \$	5 191 \$	4 410 \$
Total	2 089 \$	2 915 \$	3 965 \$	3 103 \$	10 276 \$	11 724 \$	5 475 \$	3 537 \$

2008

Siège de la lésion	Nature de la lésion							Total
	Conflit disco-ligament.	Contusion	Douleur (1)	Entorse (2)	Fracture	Hernie	Autres natures et non codés	
Colonne cervicale	1 003 \$	3 591 \$	4 229 \$	3 692 \$	15 430 \$	13 074 \$	5 593 \$	4 124 \$
Colonne cervico-dorsale	6 430 \$	3 913 \$	2 637 \$	3 975 \$	2 784 \$	21 678 \$	5 774 \$	4 251 \$
Colonne dorsale	2 328 \$	1 729 \$	2 475 \$	2 078 \$	10 478 \$	7 730 \$	4 019 \$	2 383 \$
Colonne dorso-lombaire	1 953 \$	3 464 \$	3 546 \$	3 739 \$	26 294 \$	1 665 \$	5 177 \$	3 960 \$
Colonne lombaire	1 689 \$	3 133 \$	4 641 \$	3 405 \$	12 022 \$	13 159 \$	6 117 \$	3 921 \$
Colonne lombo-sacrée	4 773 \$	3 936 \$	7 915 \$	4 038 \$	5 423 \$	14 804 \$	9 525 \$	5 925 \$
Parties multiples	9 544 \$	3 593 \$	4 361 \$	5 844 \$	9 225 \$	12 496 \$	4 523 \$	5 307 \$
Dos NCA	4 648 \$	2 071 \$	4 938 \$	3 130 \$	12 304 \$	9 519 \$	5 562 \$	4 612 \$
Total	2 509 \$	2 899 \$	4 523 \$	3 330 \$	12 525 \$	12 308 \$	5 798 \$	3 845 \$

(1) La nature «douleur» inclut myalgie, fibromyalgie, dorsalgie, cervicalgie et les douleurs au dos non précisées.

(2) La nature «entorse» inclut les luxations et les blessures traumatiques aux muscles, tendons, ligaments, articulations, etc.

Tableau 4

Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon le secteur d'activité économique

Secteur d'activité économique	2005		2006		2007		2008	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Bâtiment et travaux publics	1 812	23,7 %	1 622	22,7 %	1 572	23,7 %	1 506	22,6 %
Industrie chimique	303	32,2 %	274	30,6 %	262	31,0 %	217	29,6 %
Forêt et scieries	544	23,5 %	431	24,1 %	308	21,3 %	221	20,1 %
Mines, carrières et puits de pétrole	192	24,7 %	142	21,8 %	154	23,4 %	142	21,3 %
Fabrication de produits en métal	952	23,1 %	951	23,6 %	857	23,7 %	790	22,7 %
Industrie du bois (sans scierie)	749	25,0 %	615	25,5 %	529	24,5 %	450	23,2 %
Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	787	29,1 %	719	29,3 %	589	28,1 %	496	28,6 %
Fabrication d'équipement de transport	565	25,1 %	612	26,9 %	509	26,7 %	515	25,5 %
Première transformation des métaux	357	22,7 %	365	23,6 %	301	21,2 %	276	22,4 %
Fabrication de produits minéraux non métalliques	311	25,9 %	288	26,2 %	235	26,3 %	204	24,4 %
Administration publique	1 441	29,0 %	1 433	29,3 %	1 307	28,6 %	1 377	29,1 %
Industrie des aliments et boissons	1 321	25,5 %	1 174	24,8 %	1 023	25,3 %	1 070	24,8 %
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	413	29,3 %	342	28,6 %	201	22,1 %	178	26,8 %
Industrie du papier et activités diverses	336	26,6 %	277	22,9 %	254	25,5 %	193	24,2 %
Transport et entreposage	1 554	28,2 %	1 557	28,6 %	1 492	28,3 %	1 510	29,0 %
Commerce	5 397	34,6 %	5 043	34,9 %	4 718	34,7 %	4 456	34,9 %
Industrie du cuir	19	16,5 %	20	24,1 %	4	8,5 %	8	22,2 %
Fabrication de machines (sauf électriques)	372	23,1 %	361	25,0 %	311	22,6 %	271	23,3 %
Industrie du tabac	9	29,0 %	5	25,0 %	6	40,0 %	7	36,8 %
Industrie textile	233	29,6 %	148	24,0 %	144	27,4 %	79	21,3 %
Autres services commerciaux et personnels	3 139	27,6 %	3 019	27,5 %	2 706	27,0 %	2 446	25,7 %
Communications, transport d'énergie et autres services publics	656	34,6 %	609	34,8 %	540	34,1 %	473	31,1 %
Imprimerie, édition et activités annexes	238	29,6 %	225	30,2 %	201	29,6 %	184	28,7 %
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	11	31,4 %	8	36,4 %	8	26,7 %	6	26,1 %
Fabrication de produits électriques	298	28,1 %	281	26,1 %	266	28,4 %	233	25,2 %
Agriculture	217	20,0 %	245	23,3 %	170	19,3 %	157	18,8 %
Bonneterie et habillement	132	23,3 %	123	26,4 %	79	21,6 %	66	23,7 %
Enseignement et services annexes	879	32,1 %	839	30,3 %	788	29,8 %	845	31,8 %
Finances, assurances et affaires immobilières	302	31,2 %	292	30,2 %	187	26,2 %	196	28,0 %
Services médicaux et sociaux	5 467	45,1 %	5 495	45,1 %	5 575	43,1 %	5 701	44,2 %
Chasse et pêche	8	22,2 %	6	23,1 %	7	29,2 %	3	13,6 %
Industries manufacturières diverses	189	27,9 %	154	26,2 %	120	25,6 %	112	28,2 %
Indéterminé	937	22,4 %	929	22,0 %	885	20,9 %	886	20,4 %
Total	30 140	30,0 %	28 604	30,0 %	26 308	29,7 %	25 274	29,6 %

Tableau 5
Affections vertébrales selon l'agent causal de la lésion et le genre d'accident ou d'exposition

2005

Agent causal	Genre d'accident ou d'exposition						Total
	Accidents routiers	Chutes	Effort excessif	Réaction du corps	Se pencher, grimper...	Autres et non codés	
Contenants	0	53	3 287	46	0	179	3 565
Mobiliers et appareils	0	58	538	8	0	91	695
Machines et machineries	19	25	359	11	0	73	487
Matériaux de construction	3	35	652	13	0	154	857
Autres matériaux et pièces	0	42	1 160	47	0	186	1 435
Animaux et végétaux	0	25	153	4	0	63	245
Mouvements corporels	0	134	3 643	5 142	3 426	464	12 809
Autres personnes que le travailleur	0	13	1 508	77	5	184	1 787
Structures et surfaces	16	1 969	250	5	0	132	2 372
Outils, instruments et équipements	0	46	445	29	0	104	624
Véhicules	509	71	303	15	0	191	1 089
Autres et non codés	11	170	169	7	0	3 818	4 175
Total	558	2 641	12 467	5 404	3 431	5 639	30 140

2006

Agent causal	Genre d'accident ou d'exposition						Total
	Accidents routiers	Chutes	Effort excessif	Réaction du corps	Se pencher, grimper...	Autres et non codés	
Contenants	0	40	2 713	71	0	194	3 018
Mobiliers et appareils	0	57	474	16	0	95	642
Machines et machineries	9	24	317	10	0	80	440
Matériaux de construction	0	33	550	14	0	125	722
Autres matériaux et pièces	0	37	986	35	0	154	1 212
Animaux et végétaux	1	22	158	5	0	46	232
Mouvements corporels	0	339	3 701	5 280	2 779	456	12 555
Autres personnes que le travailleur	0	78	1 580	418	4	225	2 305
Structures et surfaces	29	1 651	221	5	0	152	2 058
Outils, instruments et équipements	0	46	407	29	0	93	575
Véhicules	498	74	260	13	0	108	953
Autres et non codés	18	211	316	23	4	3 320	3 892
Total	555	2 612	11 683	5 919	2 787	5 048	28 604

Tableau 5
Affections vertébrales selon l'agent causal de la lésion et le genre d'accident ou d'exposition

2007

Agent causal	Genre d'accident ou d'exposition						Total
	Accidents routiers	Chutes	Effort excessif	Réaction du corps	Se pencher, grimper...	Autres et non codés	
Contenants	0	61	3 034	104	0	173	3 372
Mobiliers et appareils	0	53	540	12	0	107	712
Machines et machineries	19	22	320	22	0	64	447
Matériaux de construction	2	30	482	17	0	130	661
Autres matériaux et pièces	0	35	928	44	0	127	1 134
Animaux et végétaux	2	18	158	1	0	40	219
Mouvements corporels	0	118	2 197	4 389	2 404	326	9 434
Autres personnes que le travailleur	0	60	1 782	428	6	202	2 478
Structures et surfaces	15	1 664	253	9	0	130	2 071
Outils, instruments et équipements	2	51	430	30	0	95	608
Véhicules	506	67	297	10	0	108	988
Autres et non codés	24	226	434	123	32	3 345	4 184
Total	570	2 405	10 855	5 189	2 442	4 847	26 308

2008

Agent causal	Genre d'accident ou d'exposition						Total
	Accidents routiers	Chutes	Effort excessif	Réaction du corps	Se pencher, grimper...	Autres et non codés	
Contenants	0	64	2 710	75	0	153	3 002
Mobiliers et appareils	0	55	426	32	0	97	610
Machines et machineries	5	17	277	11	0	56	366
Matériaux de construction	1	37	483	14	0	103	638
Autres matériaux et pièces	0	36	853	39	0	151	1 079
Animaux et végétaux	1	13	133	6	0	44	197
Mouvements corporels	0	91	2 206	4 084	2 031	245	8 657
Autres personnes que le travailleur	0	65	1 650	381	0	197	2 293
Structures et surfaces	16	1 640	202	22	0	140	2 020
Outils, instruments et équipements	0	59	388	36	0	87	570
Véhicules	490	65	259	16	0	124	954
Autres et non codés	46	393	461	118	56	3 814	4 888
Total	559	2 535	10 048	4 834	2 087	5 211	25 274

Tableau 6
Affections vertébrales selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2005			2006			2007			2008		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	331	694	1 025	303	675	978	262	608	870	275	555	830
20 à 24 ans	1 036	2 137	3 173	1 002	1 753	2 755	871	1 569	2 440	824	1 417	2 241
25 à 29 ans	1 158	2 569	3 727	1 162	2 223	3 385	1 029	2 063	3 092	1 044	1 913	2 957
30 à 34 ans	1 175	2 450	3 625	1 159	2 257	3 416	1 028	1 956	2 984	1 020	1 984	3 004
35 à 39 ans	1 325	2 728	4 053	1 194	2 368	3 562	1 153	2 135	3 288	1 206	1 973	3 179
40 à 44 ans	1 667	2 995	4 662	1 574	2 889	4 463	1 522	2 459	3 981	1 410	2 158	3 568
45 à 49 ans	1 517	2 651	4 168	1 516	2 723	4 239	1 559	2 438	3 997	1 484	2 383	3 867
50 à 54 ans	1 161	2 013	3 174	1 170	1 990	3 160	1 211	1 903	3 114	1 202	1 889	3 091
55 à 59 ans	647	1 223	1 870	650	1 261	1 911	650	1 185	1 835	625	1 159	1 784
60 ans ou plus	203	460	663	197	538	735	231	476	707	246	507	753
Total	10 220	19 920	30 140	9 927	18 677	28 604	9 516	16 792	26 308	9 336	15 938	25 274

Tableau 7
Fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon l'âge et le sexe

Âge au moment de la lésion	2005			2006			2007			2008		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 20 ans	28,1 %	19,9 %	22,0 %	25,3 %	21,4 %	22,5 %	23,5 %	20,5 %	21,3 %	25,8 %	20,0 %	21,6 %
20 à 24 ans	35,5 %	26,2 %	28,6 %	37,5 %	24,6 %	28,1 %	35,6 %	25,3 %	28,2 %	36,8 %	24,7 %	28,1 %
25 à 29 ans	38,1 %	29,1 %	31,4 %	38,6 %	27,9 %	30,8 %	36,6 %	28,5 %	30,8 %	39,6 %	28,8 %	31,9 %
30 à 34 ans	38,7 %	30,7 %	32,9 %	40,0 %	30,7 %	33,3 %	36,8 %	29,5 %	31,7 %	38,1 %	30,7 %	32,9 %
35 à 39 ans	36,7 %	31,7 %	33,2 %	37,6 %	30,9 %	32,9 %	37,5 %	31,0 %	33,0 %	38,7 %	30,9 %	33,5 %
40 à 44 ans	36,7 %	30,0 %	32,1 %	35,5 %	31,3 %	32,7 %	37,3 %	30,5 %	32,7 %	36,4 %	29,5 %	31,9 %
45 à 49 ans	34,0 %	28,8 %	30,5 %	33,8 %	30,4 %	31,5 %	35,6 %	29,7 %	31,7 %	35,2 %	29,9 %	31,7 %
50 à 54 ans	32,4 %	28,0 %	29,5 %	32,0 %	27,9 %	29,3 %	32,5 %	27,9 %	29,5 %	32,0 %	27,5 %	29,1 %
55 à 59 ans	29,8 %	25,7 %	27,0 %	28,7 %	25,5 %	26,5 %	29,7 %	25,2 %	26,6 %	27,0 %	24,4 %	25,3 %
60 ans ou plus	27,7 %	15,3 %	17,7 %	25,2 %	17,2 %	18,8 %	25,4 %	14,5 %	16,8 %	25,4 %	14,6 %	16,9 %
Total	34,9 %	28,0 %	30,0 %	34,7 %	28,0 %	30,0 %	34,6 %	27,5 %	29,7 %	34,8 %	27,3 %	29,6 %

Tableau 8
Affections vertébrales selon la profession et le sexe

Profession	2005			2006			2007			2008		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Personnel administratif	362	167	529	323	155	478	302	123	425	275	139	414
Personnel enseignant	789	130	919	660	116	776	613	116	729	614	101	715
Infirmières auxiliaires diplômées	1 727	332	2 059	1 781	323	2 104	1 877	303	2 180	1 912	303	2 215
Autre personnel médical	883	297	1 180	845	308	1 153	860	305	1 165	771	286	1 057
Caissiers	237	59	296	236	55	291	188	41	229	161	36	197
Commis-magasiniers, téléphonistes	338	983	1 321	283	862	1 145	262	791	1 053	272	737	1 009
Commis, vendeurs	516	546	1 062	483	422	905	441	395	836	361	323	684
Chauffeurs-livreurs	63	575	638	68	629	697	74	615	689	86	572	658
Chefs, cuisiniers et serveurs	491	248	739	448	231	679	407	185	592	395	194	589
Concierges, travailleurs des services domestiques	244	195	439	228	199	427	232	212	444	252	264	516
Autres travailleurs des services	630	674	1 304	470	507	977	446	503	949	401	462	863
Ouvriers agricoles	55	127	182	32	130	162	25	103	128	21	76	97
Autres travailleurs de la transformation	43	214	257	32	152	184	36	187	223	39	159	198
Travailleurs des abattoirs	61	187	248	45	177	222	40	147	187	43	143	186
Autres travailleurs des aliments et boissons	135	309	444	126	253	379	128	244	372	129	193	322
Trav. de la transformation du bois	20	187	207	20	153	173	22	108	130	14	102	116
Travailleurs du textile	26	52	78	14	25	39	14	37	51	12	23	35
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	24	272	296	18	209	227	13	155	168	20	110	130
Soudeurs et façonneurs de métal	18	467	485	17	493	510	19	430	449	24	417	441
Trav. au montage métallique	50	472	522	55	432	487	36	377	413	31	371	402
Trav. au montage électrique	26	175	201	13	140	153	19	126	145	16	125	141
Ebénistes et menuisiers	36	189	225	23	149	172	13	109	122	13	104	117
Travailleurs de la confection textile	79	67	146	71	35	106	41	26	67	28	14	42
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	88	424	512	87	298	385	70	222	292	50	237	287
Mécaniciens	14	993	1 007	6	906	912	7	823	830	8	749	757
Travailleurs du bâtiment	27	1 394	1 421	50	1 134	1 184	37	1 105	1 142	38	1 061	1 099
Travailleurs des transports routiers	98	1 253	1 351	86	1 119	1 205	106	966	1 072	102	944	1 046
Manutentionnaires	802	3 368	4 170	706	3 037	3 743	526	2 239	2 765	490	2 076	2 566
Imprimeurs	30	78	108	23	62	85	17	59	76	18	52	70
Autres professions et non codés	2 308	5 486	7 794	2 678	5 966	8 644	2 645	5 740	8 385	2 740	5 565	8 305
Total	10 220	19 920	30 140	9 927	18 677	28 604	9 516	16 792	26 308	9 336	15 938	25 274

Tableau 9
Fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la profession et le sexe

Profession	2005			2006			2007			2008		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Personnel administratif	29,4 %	32,2 %	30,3 %	29,2 %	34,9 %	30,9 %	27,6 %	27,9 %	27,7 %	24,9 %	30,4 %	26,5 %
Personnel enseignant	40,0 %	28,6 %	37,9 %	36,3 %	24,0 %	33,7 %	37,4 %	24,3 %	34,4 %	36,9 %	26,6 %	35,0 %
Infirmières auxiliaires diplômées	52,4 %	54,2 %	52,7 %	51,1 %	51,7 %	51,2 %	50,3 %	48,9 %	50,1 %	51,7 %	53,1 %	51,9 %
Autre personnel médical	45,7 %	45,1 %	45,6 %	45,0 %	47,0 %	45,5 %	42,1 %	45,9 %	43,0 %	41,6 %	44,4 %	42,3 %
Caissiers	34,9 %	38,8 %	35,6 %	33,8 %	30,6 %	33,1 %	31,9 %	42,7 %	33,4 %	30,4 %	48,0 %	32,6 %
Commis-magasiniers, téléphonistes	36,7 %	36,2 %	36,3 %	33,0 %	35,4 %	34,8 %	32,8 %	35,2 %	34,6 %	31,9 %	35,2 %	34,3 %
Commis, vendeurs	35,6 %	40,0 %	37,7 %	36,5 %	36,4 %	36,4 %	34,5 %	35,9 %	35,2 %	35,0 %	35,0 %	35,0 %
Chauffeurs-livreurs	33,0 %	38,0 %	37,4 %	35,4 %	39,3 %	38,9 %	36,3 %	38,2 %	38,0 %	37,4 %	36,6 %	36,7 %
Chefs, cuisiniers et serveurs	26,1 %	19,7 %	23,5 %	23,9 %	19,2 %	22,1 %	23,4 %	16,7 %	20,8 %	24,3 %	18,3 %	21,9 %
Concierges, travailleurs des services domestiques	40,3 %	31,4 %	35,8 %	35,8 %	30,8 %	33,3 %	40,1 %	33,3 %	36,5 %	39,0 %	35,5 %	37,1 %
Autres travailleurs des services	37,4 %	32,7 %	34,8 %	35,6 %	30,1 %	32,5 %	35,9 %	31,6 %	33,5 %	35,9 %	31,5 %	33,4 %
Ouvriers agricoles	35,0 %	23,2 %	25,8 %	25,4 %	26,3 %	26,1 %	25,0 %	26,3 %	26,1 %	27,6 %	22,6 %	23,5 %
Autres travailleurs de la transformation	27,2 %	25,6 %	25,9 %	25,6 %	22,7 %	23,2 %	32,1 %	27,3 %	28,0 %	31,0 %	23,4 %	24,6 %
Travailleurs des abattoirs	24,7 %	18,0 %	19,3 %	22,1 %	20,0 %	20,4 %	21,4 %	19,2 %	19,6 %	22,6 %	17,6 %	18,6 %
Autres travailleurs des aliments et boissons	23,7 %	26,6 %	25,6 %	26,8 %	25,2 %	25,7 %	25,0 %	28,1 %	27,0 %	27,4 %	24,2 %	25,4 %
Trav. de la transformation du bois	20,4 %	24,8 %	24,3 %	22,2 %	23,5 %	23,3 %	25,3 %	21,6 %	22,1 %	21,2 %	22,5 %	22,4 %
Travailleurs du textile	24,5 %	28,0 %	26,7 %	20,6 %	17,2 %	18,3 %	18,4 %	26,4 %	23,6 %	21,8 %	23,7 %	23,0 %
Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	21,2 %	24,3 %	24,0 %	25,0 %	21,6 %	21,8 %	23,2 %	20,4 %	20,6 %	35,7 %	18,4 %	19,9 %
Soudeurs et façonneurs de métal	20,0 %	19,4 %	19,4 %	23,0 %	21,6 %	21,6 %	26,8 %	20,2 %	20,5 %	23,5 %	19,7 %	19,9 %
Trav. au montage métallique	23,4 %	25,2 %	25,0 %	26,6 %	25,6 %	25,7 %	27,7 %	25,5 %	25,7 %	20,4 %	25,4 %	24,9 %
Trav. au montage électrique	28,3 %	30,1 %	29,8 %	18,8 %	25,8 %	25,0 %	28,8 %	25,2 %	25,6 %	21,1 %	28,8 %	27,6 %
Ebénistes et menuisiers	29,3 %	23,5 %	24,2 %	29,5 %	23,1 %	23,8 %	18,3 %	18,7 %	18,7 %	18,8 %	19,6 %	19,5 %
Travailleurs de la confection textile	18,5 %	30,9 %	22,6 %	21,6 %	24,8 %	22,6 %	16,5 %	25,7 %	19,2 %	16,6 %	20,6 %	17,7 %
Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation	24,8 %	30,5 %	29,4 %	25,4 %	27,9 %	27,3 %	27,3 %	24,8 %	25,4 %	28,1 %	28,0 %	28,1 %
Mécaniciens	31,1 %	25,0 %	25,1 %	20,7 %	24,7 %	24,7 %	18,9 %	24,8 %	24,7 %	24,2 %	23,7 %	23,7 %
Travailleurs du bâtiment	22,9 %	24,5 %	24,5 %	30,1 %	21,9 %	22,2 %	27,8 %	23,2 %	23,3 %	28,1 %	22,9 %	23,1 %
Travailleurs des transports routiers	29,8 %	30,9 %	30,8 %	25,0 %	31,6 %	31,0 %	32,1 %	29,9 %	30,1 %	30,3 %	30,5 %	30,5 %
Manutentionnaires	29,2 %	27,5 %	27,8 %	29,3 %	28,6 %	28,7 %	28,3 %	27,4 %	27,6 %	27,1 %	26,9 %	26,9 %
Imprimeurs	25,0 %	26,0 %	25,7 %	22,3 %	26,1 %	24,9 %	22,1 %	29,1 %	27,1 %	31,0 %	27,5 %	28,3 %
Autres professions et non codés	31,5 %	27,3 %	28,4 %	33,1 %	28,2 %	29,6 %	32,3 %	27,4 %	28,8 %	32,8 %	27,3 %	28,9 %
Total	34,9 %	28,0 %	30,0 %	34,7 %	28,0 %	30,0 %	34,6 %	27,5 %	29,7 %	34,8 %	27,3 %	29,6 %

Tableau 10

Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2005		2006		2007		2008	
	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
14 jours ou moins	14 961	27,6 %	14 041	27,8 %	12 670	27,1 %	12 025	27,2 %
15-28 jours	4 371	34,5 %	4 296	35,1 %	3 944	34,1 %	3 763	34,3 %
29-90 jours	5 622	32,4 %	5 377	32,1 %	5 004	32,6 %	4 857	32,1 %
91-180 jours	2 250	31,2 %	2 246	31,8 %	2 043	30,8 %	1 991	30,4 %
Plus de 180 jours	2 936	32,8 %	2 644	30,7 %	2 647	31,9 %	2 638	31,2 %
Total	30 140	30,0 %	28 604	30,0 %	26 308	29,7 %	25 274	29,6 %

Tableau 11

Montants versés en IRR* pour les affections vertébrales et fréquence relative des montants pour les affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon la durée d'indemnisation (en jours)

Durée d'indemnisation (en jours)	2005		2006		2007		2008	
	Montants IRR	Fréquence relative	Montants IRR	Fréquence relative	Montants IRR	Fréquence relative	Montants IRR	Fréquence relative
14 jours ou moins	6 487 788 \$	32,3 %	6 294 807 \$	32,3 %	5 912 113 \$	31,9 %	5 938 940 \$	32,1 %
15-28 jours	5 191 651 \$	34,2 %	5 280 151 \$	35,0 %	5 009 327 \$	34,0 %	5 011 635 \$	34,3 %
29-90 jours	16 687 176 \$	31,1 %	16 357 036 \$	30,7 %	16 193 795 \$	31,7 %	16 568 870 \$	31,2 %
91-180 jours	16 599 231 \$	30,1 %	16 900 221 \$	30,5 %	16 321 954 \$	29,7 %	16 843 512 \$	29,6 %
Plus de 180 jours	51 501 767 \$	32,1 %	48 530 867 \$	29,8 %	49 553 084 \$	30,9 %	52 751 029 \$	30,5 %
Total	96 467 612 \$	31,7 %	93 363 082 \$	30,5 %	92 990 272 \$	31,0 %	97 113 986 \$	30,7 %

* IRR : Indemnités de remplacement du revenu.

Tableau 12

Durée moyenne d'indemnisation (en jours) des affections vertébrales et de l'ensemble des lésions professionnelles

	2005		2006		2007		2008	
Durée moyenne	Affections vertébrales	Ensemble des lésions	Affections vertébrales	Ensemble des lésions	Affections vertébrales	Ensemble des lésions	Affections vertébrales	Ensemble des lésions
(en jours)	56,0	53,3	55,6	54,7	57,5	55,4	59,4	57,9

Tableau 13

Affections vertébrales et fréquence relative des affections vertébrales par rapport à l'ensemble des lésions professionnelles selon le nombre de rechutes

	2005		2006		2007		2008	
Nombre de rechutes	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative	Nombre	Fréquence relative
Aucune	29 767	30,1 %	28 279	30,2 %	26 083	29,8 %	25 056	29,7 %
1 rechute ou plus	373	22,7 %	325	21,9 %	225	20,1 %	218	21,3 %
Total	30 140	30,0 %	28 604	30,0 %	26 308	29,7 %	25 274	29,6 %

4. Annexe

Il est à noter que la prise en compte des dossiers non codés surestime légèrement le nombre réel de cas d'affections vertébrales. En effet, un certain nombre de ces dossiers (dossiers non codés) se rapportent à des blessures accidentelles au dos telles que des brûlures et des lacérations, sans être des affections vertébrales. De plus, les dossiers non codés sont souvent des cas de longue durée puisque le code de nature est inscrit à la fermeture du dossier: ceux-ci sont donc à peu près tous des cas d'affections vertébrales.

Puisque les lésions non codées sont considérées comme des affections vertébrales alors que certaines de ces lésions n'en sont pas, on estime que l'erreur est de 1 % de tous ces cas.

